

Portrait membre de la CRESS



Association

Territoire d'intervention :
l'ensemble du territoire métropolitain et
certaines régions d'outre-mer

*Des missions au service
des employeurs
de l'économie sociale
et solidaire*

La structure :

L'UDES, union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 32 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

L'identité de l'UDES

Un patronat responsable et engagé pour un modèle de société qui conjugue équité, solidarité et efficience.

« Notre identité : valeurs et principes »

Le socle identitaire de l'UDES est une union patronale soucieuse de faire progresser la place et la performance de l'économie sociale et solidaire au service de l'intérêt général et d'un modèle de société qui sache conjuguer équité, solidarité et efficience. Les propositions qu'elle défend et les orientations qu'elle soutient ne sont ni opportunistes, ni court-termistes, ni catégorielles.

Son action est guidée par 4 principes :

- Equité et réciprocité
- Responsabilité et gouvernance
- Utilité et expérimentation sociale
- Développement durable

Une union multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire :

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale marque une étape importante dans la reconnaissance de l'UDES comme partenaire social à part entière. Elle crée un niveau multiprofessionnel entre les branches et l'interprofession.

En tant qu'organisation patronale multiprofessionnelle, l'UDES peut ainsi faire entendre la voix des employeurs de l'ESS et défendre les spécificités de leurs entreprises dans des lieux de concertation au niveau national et territorial, mais également auprès des partenaires sociaux interprofessionnels (MEDEF, CPME, U2P) dans le cadre de négociations d'ANI (accords nationaux interprofessionnels).

En Centre-Val de Loire, l'UDES représente* plus de 44 000 salariés et environ 1 800 entreprises :

- Services sanitaires, sociaux, médico-sociaux à domicile et services à la personne : 180 structures et 9 330 salariés
- Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux : 86 structures et 13 401 salariés
- Mutualité : 10 structures et 4 957 salariés
- Spectacle, Animation, Activités récréatives, Sport, Education populaire : 1 379 structures et 11 585 salariés
- Coopératives : 104 structures et 1 838 salariés
- Insertion, Formation, Actions de prévention et d'accompagnement à caractère social, Petite enfance : 84 structures et 3 217 salariés

L'UDES en région

L'UDES est présente dans toutes les régions métropolitaines et 4 régions d'Outre-mer via un collège régional composé de mandataires, représentants de l'ensemble des syndicats employeurs adhérents à l'Union. Coordinés par le Délégué régional avec le soutien de sa Délégation, les mandataires de l'UDES assurent la promotion des intérêts de l'Union auprès des pouvoirs publics et des partenaires sur les territoires.

Les délégations régionales engagent, en déclinaison des orientations et accords nationaux, des dynamiques d'expérimentation et de partenariats régionaux permettant le développement d'emplois de qualité dans l'économie sociale et solidaire. Ces expérimentations prennent la forme d'études prospectives, d'actions de sensibilisation ou de travaux opérationnels.

En Centre-Val de Loire, le Délégué régional est Benoît Colin (Adedom), le délégué régional est Olivier BASIRE (ANEM) et les membres de la délégation régionale sont :

Carole BARREAU
Blaise GBAGUIDI
Christian TREYSSEDE
Frédéric LE BRET

L'UDES s'associe à de nombreux acteurs pour porter la voix des employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire dans la région.

L'Union travaille notamment en lien avec les partenaires du service public de l'emploi (DREETS, Pôle emploi, APEC, Missions locales), le CARIF-OREF, les OPCA Unifaf et l'Opco Cohésion sociale Uniformation sur les thématiques Orientation, Formation, Emploi.

Concernant l'Economie Sociale et Solidaire, l'UDES est partenaire des têtes de réseaux régionales comme la CRESS.

Historique

1994 : Création de l'Union

2001 : Refonte des missions de l'Union pour lui permettre de fédérer et représenter les organisations et syndicats d'employeurs.

2002 : Lors des élections prud'homales de 2002, percée importante de l'économie sociale réunie au sein de l'AEES, l'association des employeurs de l'économie social, composée de l'UDES, du Géma et de l'Unifed.

2004 : Renforcement de la capacité de négociation collective de l'Union et des interlocutions avec les confédérations syndicales de salariés.

2005 : Mise en place de la régionalisation de l'Union. L'UDES est ainsi présente, sur l'ensemble du territoire.

2006 : Signature d'un accord fondateur avec le Géma, l'Unifed et 3 organisations syndicales de salariés de l'accord sur la formation professionnelle tout au long de la vie qui définit notamment le champ multiprofessionnel de l'économie sociale.

2008 : Lors des élections prud'homales de 2008, l'AEES, l'association des employeurs de l'économie social, composée de l'UDES, du Géma et de l'Unifed, obtient 20% des voix tous conseils et toutes sections confondus.

2010 : Extension du champ multiprofessionnel de l'économie sociale et solidaire par la DGT (Direction Générale du Travail)

5 mars 2014 : Loi du 5 mars sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale.

2017 - 2021 : L'UDES est officiellement reconnue comme organisation représentative au niveau national et multiprofessionnel.

Les missions

- **FEDERER** les représentations d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en leur offrant un lieu d'échanges, de coordination et d'actions concertées sur les questions relatives à la vie de leurs entreprises.
- **EXPRIMER** les positions, les besoins et les préoccupations de ses organisations membres pour agir dans leur intérêt commun et peser du poids de son organisation collective.
- **REPRESENTER** les employeurs de l'économie sociale et solidaire, particulièrement auprès des Pouvoirs publics des élus et des partenaires sociaux afin de promouvoir leurs propositions et valoriser les particularités des modes d'entrepreneuriat propres à l'économie sociale et solidaire.
- **NEGOCIER** et signer des accords collectifs de travail au niveau multiprofessionnel de l'économie sociale et solidaire.

L'équipe de l'UDES se compose d'une vingtaine de personnes travaillant au sein de 5 pôles : direction générale, relations sociales, développement territorial, communication/relations presse et son service administratif.

L'UDES est dirigée par un Conseil d'administration composé de représentants des adhérents de l'Union.

Les actions

Services aux adhérents :

- **L'« ESScalier numérique »** : s'adapter aujourd'hui pour préparer demain
- **VALOR'ESS** : la plateforme numérique gratuite et innovante pour révéler l'impact social et environnemental des entreprises de l'ESS
- **Impact du numérique** sur les conditions de travail : l'outil d'autodiagnostic DIDACTHEM
- **Des outils et guides** au service des adhérents de l'UDES
- **Le portail de l'emploi** dans l'économie sociale et solidaire - www.emploi-ess.fr
- **Des actions de formation** pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire
- **Former aux bonnes pratiques** pour la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations

Dialogue social multiprofessionnel :

Le dialogue social dans l'économie sociale et solidaire s'est progressivement structuré, notamment autour du Groupe de dialogue social (GDS).

Diversité :

L'UDES a à cœur de promouvoir l'égalité de traitement et la prévention des discriminations comme leviers de la qualité de l'emploi

L'UDES est dans les instances de représentation

Prud'hommes :

Désignation générale des conseillers prud'hommes 2022 (Mandat 2023-2025)

L'Europe :

Une ambition nouvelle pour l'UDES

Objectif Transitions 2025 :

Employeurs de l'ESS : acteurs de la transition écologique

Qui peut adhérer ?

L'UDES est composée de membres actifs et de membres associés.

- Les membres actifs sont les organisations professionnelles nationales qui ont pour mission d'assurer l'expression, la défense, la représentation ou la promotion des employeurs et/ou des entreprises de l'économie sociale et solidaire.
- Les membres associés sont les organisations agréées par le Conseil d'administration en raison de leur compétence, de leur expérience ou en raison des intérêts qu'elles représentent dans le domaine de l'ESS.

Pour être membre actif ou membre associé, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes d'admission présentées et dont la décision en la matière est discrétionnaire.

Toute demande d'adhésion doit être adressée, par écrit, au Président qui la présente au Conseil d'Administration.



UDES

Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

- www.udes.fr
- [En savoir plus sur l'UDES en Centre-Val de Loire](#)
- 30, boulevard de Reuilly 75012 Paris
- udes@udes.fr
- 01 43 41 71 72